

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 25151
---	--	----------------------------

SEANCE du : 17 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 10 novembre 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON, de 18h30 à 20h41 et de 20h47 à 20h55	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Anne ROUX
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUS	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bérandère BAZANTAY	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	
Hélène BROSSEAU	Stéphanie FILLON	Jean-François MORIN	
Pierre BUREAU	Pascal GABLY	Pierre MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Constance MACKOW, pouvoir à Rodolph THIBAudeau
Arnaud PRINTEMPS, pouvoir à Yannick CHARRIER	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, pouvoir à Bruno BODIN	Florence BAZZOLI
Anita BRIFFE	Rodolph THIBAudeau	Sandra CAILTON, de 20h41 à 20h47

Secrétaire de séance : Marinette TALLIER, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Participation de la commune de Chiché à l'acquisition d'un atlas par les Archives Municipales de la Ville de Bressuire

Dossier présenté par Marie JARRY

Le service des archives municipales de la Ville de Bressuire, en collaboration avec l'association Histoire et Patrimoine du Bressuirais, a récemment acquis lors d'une vente aux enchères un atlas des plans géométriques des fiefs et domaines de la baronnie de Bressuire, réalisé en 1788 par un arpenteur.

Cet atlas constitue un document d'un grand intérêt historique et patrimonial. Il offre une représentation détaillée du territoire de la baronnie à la fin du XVIII^e siècle et témoigne de l'organisation des fiefs et domaines de l'époque.

Le territoire de la commune de Chiché y figure de manière notable, ce qui présente un intérêt patrimonial particulier pour la commune. Soucieuse de contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine local commun à l'ensemble du territoire bressuirais, la commune de Chiché souhaite participer financièrement à hauteur de 300 € à l'acquisition de cet atlas.

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20251121-DG_DEL_2025_151-DE
 Date de télétransmission : 21/11/2025
 Date de réception préfecture : 21/11/2025

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACCEPTER** la participation financière de la commune de Chiché à hauteur de 300€

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Marinette TALLIER



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20251121-DG_DEL_2025_151-DE
Date de télétransmission : 21/11/2025
Date de réception préfecture : 21/11/2025